Image not found or type unknown

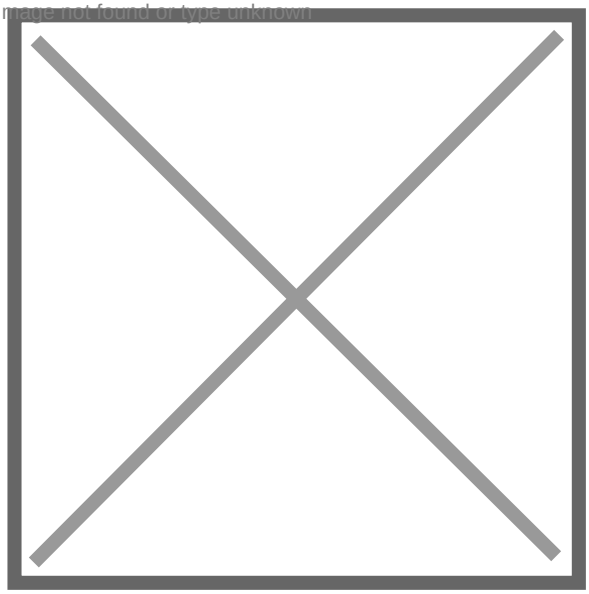

Les demarches pour etre tuteur de mon pere

Par **REICHMANN**, le **15/07/2009** à **16:30**

Bonjour,
mon père étant dans le coma mon frère cadet s est porte tuteur légale mais sans l autorisation des 7 frères et sœurs en a t il le droit ou que pouvons nous faire pour que se soit une autre personne le tuteur car il a les clés de la maison familiale et il commence a vider les lieux alors que notre père n est pas décédé.il n'y a aucune entente entre nous sauf 4 que pouvons nous faire pour préserver les biens?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés